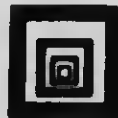


**CIHM
Microfiche
Series
(Monographs)**

**ICMH
Collection de
microfiches
(monographies)**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1995

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored end/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored end/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates end/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

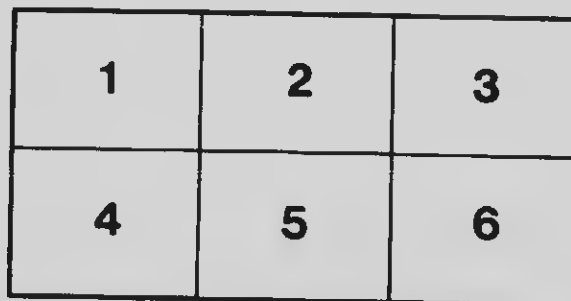
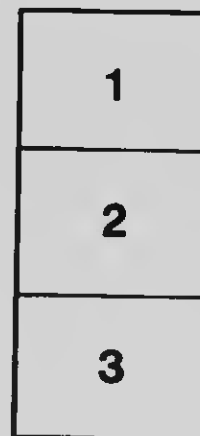
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow meaning "CONTINUED", or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagram illustrates the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

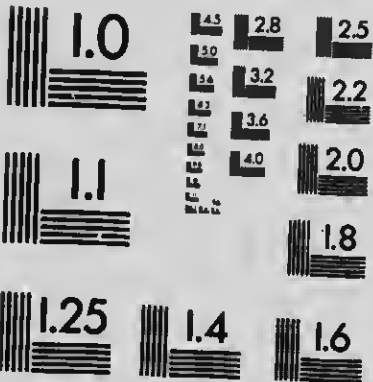
Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par la seconde plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

MICROCOPY RESOLUTION TEST CHART

(ANSI and ISO TEST CHART No. 2)



APPLIED IMAGE Inc

1653 East Main Street
Rochester, New York 14609 USA
(716) 482 - 0300 - Phone
(716) 288 - 5989 - Fax

Cam.
Para.

~~Lemay, Hugolin M.~~

~~22393~~

~~826~~

~~9714387~~

P. HUGOLIN, o. f. m.

L'Invincible Obstacle

MONTREAL
1912

Dec 28 39

77 4001

ROYAL SOCIETY
CANADA

YTB008 JAVON
ADABAO

P. HUGOLIN, e. f. m.

L'Invincible Obstacle

MONTREAL
1912

ROYAL BANK
CANADA

10751723

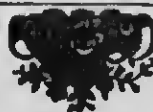
1145

112

C. 23



Avec la permission des Supérieurs



VTB002 LAVON
ALAMAS

L'invincible obstacle

I

Un soir de mars, dans le vaste salon de l'antique demeure en pierres roulées de Gaspard Préville, gros fermier de Saint-Ovide, deux jeunes gens causaient sous la clarté douce de la lampe suspendue : Marguerite, la fille de Gaspard Préville, et Léon Darbois, le fils unique de Pierre Darbois, l'hôtelier du village.

Les deux jeunes gens s'aimaient depuis longtemps, et dans le village on parlait de leur mariage comme d'une chose certaine. Ils n'étaient pas encore fiancés, mais cela ne pouvait tarder, disaient les bonnes femmes — et les jeunes filles aussi —, et les premières roses de l'été orneraient la couronne d'épousée de la belle Marguerite Préville.

Jamais l'église de Saint-Ovide n'aurait vu s'unir plus beaux jeunes gens et mieux assortis ; ce serait le mariage chic de la saison.

.....
.....
.....

—Marguerite, et la voix du jeune homme trembla sous les coups saccadés du coeur qui battit plus fort, Marguerite, vous savez que depuis longtemps je vous

aime. . . . Voulez-vous faire le bonheur de ma vie en devenant ma femme?

La déclaration était brusquée. On ne connaît pas les périphrases chez les villageois. On dit ce qu'on a à dire — gauchement, timidement, honnêtement.

Léon soupira; ces quelques paroles lui enlevaient un poids énorme de dessus le cœur.

Il allait continuer, plus à l'aise, le grand coup maintenant donné.

Subitement Marguerite avait pâli, et ses mains que tenaient le jeune homme se dégagèrent et tombèrent sur les bras du fauteuil. Une souffrance mortelle travaillait les traits de son visage; ses yeux s'étaient à demi fermés.

Léon se tut un instant, abasourdi. Il reprit aussitôt:

—Ne vous attendiez-vous pas à cette demande? Depuis longtemps je suis pressé de la faire, et vous avez dû la deviner bien souvent sur mes lèvres et dans mes yeux. Mais je ne sais quoi la retenait. Vous paraissiez toujours vouloir l'arrêter. Ce soir je me suis décidé. J'ai été brusque peut-être. . . Pardonnez-moi, mais dites que vous acceptez. Je vous aime plus que je ne puis le dire.

La jeune fille leva les yeux vers le jeune homme, et lentement, d'une voix atone que la volonté seule poussait:

—Oui, vous dites bien; j'ai plus d'une fois arrêté sur vos lèvres cet aveu. Je sentais qu'il viendrait pourtant un jour ou l'autre. J'aurais dû vous avertir que c'était inutile. . .

—Que dites-vous? Non, ce n'est pas possible. N'avez-vous pas.

—Écoutez-moi, Léon, il faut que moi aussi je vous parle franchement. Oui, j'aurais dû depuis longtemps vous avertir qu'un mariage entre nous est impossible. Si vous m'aimez, de mon côté j'ai... de l'estime pour vous, et je ne pouvais me résoudre à vous causer cette peine. J'ai manqué à mon devoir, et je me le reproche.

—Je ne comprends pas. Vous m'aimez, Marguerite, oui, mon coeur me le dit; votre père, j'en suis sûr, sera heureux de cette union. Quant au mien, j'ai son consentement. Que faut-il de plus, puisque vous m'aimez et que je vous aime?

A ce moment, un bruit du dehors fit tressaillir la jeune fille. Des pas lourds et mal assurés faisaient crisser sur le perron la neige gelée.

La porte s'ouvrit, et dans le vestibule qui donnait sur le salon, un homme entra en titubant, et s'affala sur le parquet. Au bruit de la chute, les jeunes gens accoururent, avec un serviteur de la ferme.

Le père de Marguerite — c'était lui cet homme ivre — essayait avec peine de se remettre sur ses jambes. Léon l'y aida et conduisit le malheureux dans la chambre qu'on lui désigna; puis il rentra au salon, très confus pour son amie, embarrassé et n'osant regarder la jeune fille.

Celle-ci au contraire avait comme été ranimée par cette scène pénible. Pâle d'émotion et de douleur, mais la voix vibrante d'indignation et de colère contenue, elle dit :

—Vous savez maintenant ce qui rend entre nous un mariage impossible.

Léon baissa la tête sans répondre. Il sentait bien ce que la jeune fille n'osait ajouter par délicatesse.

C'était chez son père, Pierre Darbois, que le père

de Marguerite s'enivrait régulièrement depuis trois ans; c'est de là qu'il revenait ivre ce soir même.

La jeune fille reprit, moins amère :

—J'ai tout mis en oeuvre pour guérir mon malheureux père de sa passion. Aussi longtemps que j'ai conservé quelque espoir de réussir, j'ai fait en sorte de prévenir de votre part une demande qui m'eût obligée à un refus. Mais j'ai lutté en vain. Toutes les promesses de mon père, ses résolutions, ses efforts, sont toujours allés échouer au seuil de la buvette. L'hôtel est l'invincible obstacle à la conversion de mon père, l'obstacle invincible à notre union. La fille de Gaspard Prévile ne peut devenir la bru de l'hôtelier de Saint-Ovide.

La jeune fille se tut. Des larmes coulaient sur le visage de Léon; puis ce furent des sanglots, violemment retenus. Marguerite elle-même, brisée par la lutte intérieure que se livraient son amour pour Léon Darbois et sa colère contre l'hôtelier, eut une soudaine détente nerveuse devant les larmes de celui qu'elle aimait, et se prit aussi à sangloter.

La scène était des plus pénibles pour tous deux. Mais Léon le comprenait: l'obstacle dénoncé par la jeune fille n'était pas imaginaire; c'était une brutale réalité que tous les raisonnements ne pourraient atténuer. Il n'y avait qu'un parti à prendre: faire disparaître l'obstacle. Le renverser, ou renoncer à la main de Marguerite; il n'y avait pas d'autre solution.

Renverser l'obstacle! S'il pouvait amener son père à ne plus donner de boisson à Gaspard Prévile... Oui, son père y consentirait pour le bonheur de son fils. C'était si peu de chose!.. Mais s'il refusait?.. S'il refusait! Ah! il ferait beau voir son père lui refuser

cela... Il lutterait alors contre son père, et l'hôtel disparaîtrait...

Les pensers du jeune homme ayant pris ce cours, ses larmes s'arrêtèrent, et c'est avec fermeté qu'il dit à la jeune fille :

—Marguerite, jusqu'ici vous avez lutté seule contre la passion de votre père. Désormais nous serons deux, et ce que seule vous n'avez pu obtenir, à deux nous l'obtiendrons. Votre père cessera de boire, ou bien mon père cessera de tenir hôtel!

Il s'était levé sur ces dernières paroles, le regard décidé, la voix énergique.

Marguerite le regarda. L'assurance de son ami lui mit un rayon de joie dans les yeux. Elle tendit la main à Léon.

—Que Dieu vous entende! Brisez l'obstacle et alors...

—Alors vous répondrez à ma demande de ce soir.

Et il mit un baiser au front de la jeune fille.

II

L'hôtel Darbois avait pour ainsi dire toujours existé à Saint-Ovide. Il était né avec le village, avec l'église — avant elle — et de génération en génération les Darbois en avaient été les propriétaires; c'était une race de buvetiers.

Buvette bien plus qu'hôtel cet établissement, comme la plupart des hôtels de la campagne. Les voyageurs sont trop rares et les pensionnaires trop peu nombreux pour que cette source de revenus permette à un homme de vivre. Il se rabat sur la buvette; la clientèle véritable, la bonne, celle que l'on cultive, c'est la clientèle des buveurs — c'est-à-dire les gens de la localité.

C'est sur ce pied qu'était tenu l'hôtel Darbois.

On conçoit dès lors ce qu'est un hôtel dans un petit village, et ce qu'était l'hôtel de Saint-Ovide : un foyer d'alcoolisme et de misères. Pas autre chose. Et des alcooliques, et des ivrognes, il en avait fabriqué cet hôtel depuis cinq générations, sur les deux rives du Richelieu ! Et des accidents et des malheurs et des ruines dûs à la boisson, les annales de Saint-Ovide et de la région en étaient remplies depuis un siècle !

Le médecin du village, vieux praticien expérimenté, qui par sa profession avait été à même de sonder le mal dans sa hideuse profondeur, avait un jour lancé ce défi :

“Il n'y a pas une personne dans cette paroisse qui, remontant à la troisième génération, ne trouve dans sa famille un malheur, une maladie ou un décès dû à la boisson. J'en ferai la preuve si on le veut.”

Personne n'avait relevé — et pour cause — ce défi qui fit alors grand bruit, mais la constatation que chacun avait faite du bien-fondé de son défi, avait ouvert les yeux à plusieurs sur les méfaits de la boisson, et ç'avait été chez une partie de la population le point de départ d'une vie plus sobre et d'une hostilité croissante contre l'hôtel. Même, un conseiller avait déjà proposé au conseil de retrancher la licence. Sa proposition n'avait pas été soutenue, mais elle avait eu pour effet de consolider encore le parti hostile à l'hôtel, et l'on sentait que la question de l'abolition de l'auberge, maintenant posée devant le conseil et devant l'opinion publique, serait débattue un jour ou l'autre pour tout de bon.

Pierre Darbois s'était bien rendu compte de ce courant d'opinion ; sa caisse en avait aussi ressenti le contre-coup, et il rageait.

Il avait à la vérité tenté de détruire l'effet produit par le fameux défi du médecin, mais cela n'avait pas réussi. De bons clients, voire quelques piliers de sa buvette, s'éloignaient, et ni les traites libéralement prodiguées par lui pour amorcer ses pratiques, ni les picnics et les bals organisés pour rétablir son achalandage et raffermir sa puissance ébranlée, n'y avaient réussi à son gré.

C'était un homme âpre au gain que Pierre Darbois, une conscience fermée aux maux que causait son commerce. Il n'en avait cure; son commerce était légal. Cette légalité le mettait au-dessus des scrupules de conscience. Il ne voulait qu'une chose: débiter le plus possible d'alcool, et consolider l'existence menacée de son établissement.

C'était dans cette vue qu'il avait acquiescé au projet de mariage de son fils avec la fille du Gaspard Prévile, un de ses bons clients et surtout conseiller municipal. Unir son fils à la fille du conseiller, n'était-ce pas s'assurer une voix au conseil, et une sérieuse influence dans la paroisse?

Le bruit courait bien que Gaspard Prévile était ruiné, que ses habitudes d'intempérance le jetteraient un jour ou l'autre sur le chemin, et personne ne devait mieux que l'hôtelier savoir à quoi s'en tenir sur ces rumeurs; mais il avait tout de même consenti au mariage de son fils avec la fille du conseiller.

C'était à cet homme et dans ces conditions défavorables, que Léon allait demander de ne plus donner de boisson à Gaspard Prévile.

Le lendemain même de sa conversation avec Marguerite, Léon eut à ce sujet une entrevue avec son

père. Ce fut celui-ci qui le premier posa cette question :

—Eh bien, mon garçon, à quand la noce?

—Cela dépend de vous.

—De moi? Oh! je te laisse bien libre de fixer l'époque et le jour.

—Je veux dire qu'il dépend de vous que je me marie.

—Comment! mais tu as mon consentement...

—C'est vrai, et je vous en remercie, mais il faut encore que vous consentiez à autre chose.

Et le jeune homme mit son père au courant de ce que nous savons déjà. Il lui déclara la volonté formelle de Marguerite Prévillè de ne pas se marier avec lui aussi longtemps que son père aurait de la boisson à l'hôtel.

—Vous voyez, conclua-t-il, que notre mariage tient à bien peu de chose, et que notre sort est entre vos mains. Je vous en supplie, mon père, ne donnez plus de boisson au père de Marguerite. Vous n'allez pas me refuser cela?

—Tout ça, c'est bien beau, mais qu'est-ce que ça peut bien faire à cette petite Marguerite que son père prenne un coup de temps à autre! Prévillè n'en est pas plus mauvais pour cela. Les femmes, ça ne comprend rien; ça n'écoute que leur sentiment. Voyous, mon garçon, il faut faire entendre raison à cette petite. Tu sais bien que ce n'est pas moi qui fais boire son père, et qu'après tout, quand même je ne lui donnerais pas de boisson, ce n'est pas cela qui le guérirait et l'empêcherait de boire.

—Ce n'est pas l'avis de Marguerite. Elle a tout essayé pour corriger son père, et rien n'a réussi, tous ses

efforts et toutes les bonnes résolutions de son père ont échoué ici. Elle sait à quoi s'en tenir. Aussi je vous demande, je vous supplie de ne plus donner de boisson à Gaspard Prévillé.

—Ta, ta, ta, tu arranges ça vite, toi. Tu ne penses qu'à toi, je t'excuse, c'est comme ça la jeunesse. Mais moi je dois penser un peu à toi et à moi. Les affaires ne sont pas d'or par le temps qui court, et je n'ai pas envie de me priver d'un aussi bon client que mon ami Prévillé.

—Quoi! Vous me refusez?

—Ne te fâche pas, sois raisonnable. J'ai pour en agir ainsi des raisons que je ne peux te faire connaître. Tu les sauras un jour, quand je te passerai mon affaire, et alors tu me remercieras; c'est pour ton bien que j'en agis de la sorte.

Léon fit un geste de dégoût... Lui, succéder à son père à la tête de l'hôtel? Il travaillerait plutôt au pic que de jamais se mettre derrière un comptoir. Depuis longtemps ses convictions étaient formées là-dessus. Il n'en manifesta rien toutefois, si ce n'est par un geste involontaire de répugnance, que son père put interpréter autrement. Mais il reprit :

—Vous travaillez pour assurer mon avenir, pour mon bonheur, je n'en doute pas. Mais je vous affirme que mon véritable bonheur serait d'unir ma vie à celle de Marguerite Prévillé. Comment donc pouvez-vous empêcher ce bonheur et briser ma vie? Je ne comprends pas.

—Moi, je comprends ce que je fais, ça suffit.

—Alors, c'est un refus?

—Oui. Gaspard Prévillé boira ici quand il le voudra.

Léon, pâle de douleur et de colère, eut la force de se contenir, et après un moment de silence où il refoulait sa rage qui voulait éclater, froidement et avec un accent de décision qui troubla l'aubergiste :

— Désormais, c'est fini entre vous et moi. Ou plutôt la lutte va commencer. Puisque vous ne voulez pas fermer votre maudite buvette à Prévillle, je vais lutter contre l'hôtel et je le ferai fermer.

III

La paroisse de Saint-Ovide devait avoir une retraite pendant le carême. Depuis cinq ans cette paroisse n'avait pas eu ce bienfait, et elle en avait rudement besoin. Le curé avait en outre un secret dessein en faisant prêcher cette mission. Le revirement d'opinion contre l'hôtel et quelques autres indices lui faisaient espérer qu'un grand coup pouvait être tenté avec succès pour l'abolition de l'auberge, et il voulait y préparer les esprits et les cœurs par une bonne retraite, à l'issue de laquelle une requête d'opposition au certificat de licence serait signée et portée devant le conseil. Il escomptait obtenir alors la majorité des signatures des électeurs.

Le dimanche qui suivit les précédents événements, le curé annonça donc que dans quinze jours commenceraient les exercices d'une retraite paroissiale. Sans faire allusion à son projet, il déclara cependant qu'au cours de la retraite la Société de tempérance serait établie; il augurait le plus grand bien de ces exercices spirituels, et il invitait tous les fidèles à s'y bien disposer par la prière.

Au sortir de la grand'messe Léon et Marguerite se rencontrèrent. Le jeune homme fit part à son amie

du refus catégorique de son père d'acquiescer à sa demande.

—Mais je lui ai juré que j'allais lutter pour faire fermer son hôtel. Ayez confiance, Marguerite; bientôt votre père n'aura plus de boisson à l'hôtel Darbois.

—La retraite qui va s'ouvrir me donne aussi de l'espoir. Si mon père pouvait prendre la tempérance... je vais tout faire pour l'y décider.

—Et moi je vais travailler contre l'hôtel. La retraite va m'être d'un grand secours. Priez pour moi, Marguerite.

Les deux jeunes gens devisèrent quelques instants sur ce thème, puis se séparèrent, le cœur rempli de confiance.

Le plan de bataille de Léon n'était pas encore formé, et malgré la fermeté de sa décision, il avait la pleine conscience des difficultés de son entreprise et des obstacles qu'il fallait renverser. L'hôtelier était une puissance, et le conseil était pour lui. Il allait bientôt présenter son certificat au conseil pour le renouvellement de sa licence: comment en quelques jours organiser une opposition efficace? Léon réfléchissait, et allait tour à tour de la confiance à l'abattement.

Deux jours plus tard, le mardi, comme il passait devant la salle du conseil municipal, il aperçut, affiché à l'endroit ordinaire, l'avis que la prise en considération du certificat de licence de Pierre Darbois aurait lieu dans quinze jours, c'est-à-dire au début même de la retraite.

L'hôtelier, que l'annonce de la retraite avait effrayé, s'était hâté, dès le lundi, de recueillir les vingt-cinq signatures requises par la loi, et il avait aussitôt pré-

senté son certificat au conseil, qui avait ce jour-là sa séance régulière ; le conseil avait immédiatement fait afficher l'avis public que Léon avait lu avec consternation.

La pensée lui vint d'aller voir le curé, et de le mettre au courant de tout, pour lui demander conseil et peut-être recevoir son appui.

Cinq minutes plus tard il était introduit dans le bureau du curé.

—Bonjour, Léon, dit celui-ci avec un large sourire de bienvenue. Je gage qu'on vient pour les bans. Mais il y a encore du temps d'ici à Pâques.

—Oui, il y a encore du temps ; aussi ce n'est pas pour cela que je viens. Il y a d'ailleurs un empêchement.

Le jeune homme était embarrassé. Il ne savait trop quoi dire, ni comment le dire. Il ajouta toutefois, saisissant la perche que lui tendait la question du curé :

—C'est au sujet de cet empêchement que je suis venu vous parler... Vous savez que mon père a demandé le renouvellement de sa licence ?

Le curé demeura quelque peu surpris. Il ne voyait pas le rapport entre ces deux choses, si étroitement liées dans l'esprit du jeune homme, son mariage et la question de l'hôtel.

—Non, je ne savais pas. Est-ce que l'avis est affiché ?

—Oui, il a été affiché ce matin. Le certificat sera pris en considération dans quinze jours, pendant la retraite. Eh bien ! il ne faut pas que la licence soit accordée ! C'est pour cela que je suis ici.

Le curé fut encore plus surpris. Cette ouverture était plutôt étrange de la part du fils de l'hôtelier.

—Voyons, dit-il à son interlocuteur, expliquez-moi

de quoi il s'agit. Quel rapport y a-t-il entre votre mariage et cette question de licence? Parlez-moi en toute confiance; je ferai tout en mon pouvoir pour vous être utile.

Ainsi mis à l'aise, Léon raconta au curé ce que nous savons déjà, et lui déclara sa résolution de faire fermer l'hôtel.

Le curé l'écoutait avec sympathie. Et il réfléchissait que la prise en considération du certificat devant avoir lieu au début de la retraite, son projet de contre-requête tombait à l'eau. Cela ne faisait ni l'affaire de Léon Darbois ni la sienne.

—Avez-vous quelque projet? demanda-t-il.

—Je ne sais trop. Je songe à faire signer une requête en opposition. Mais je crains bien de n'avoir pas la majorité des signatures si je fais signer la requête avant la retraite.

Le curé resta quelques instants songeur, puis :

—Écoutez, Léon, je puis vous confier que mon but en faisant prêcher cette retraite était précisément de faire signer une contre-requête à l'issue de la mission. Et puisque l'avis est déjà affiché, il ne me reste qu'une chose à faire, avancer la retraite de huit jours — si je puis obtenir cette faveur. Je vais essayer. N'en parlez à personne. Je vous avertirai à temps.

Léon quitta le presbytère encouragé et confiant. Le curé était pour lui, c'était la victoire assurée.

Le curé téléphona aussitôt au supérieur des Franciscains, à Montréal, et lui demanda, pour des motifs très graves, disait-il, de bien vouloir avancer la retraite de huit jours.

Ce n'était pas facile. Durant le carême les missionnaires sont tous et constamment en service, et il est pour ainsi dire matériellement impossible de modifier le programme de leurs prédications arrêté d'avance pour toute la saison. Toutefois, le supérieur promit au curé d'essayer une combinaison qui lui permettrait d'envoyer le Père Bernardin à Saint-Ovide huit jours plus tôt.

Il se mit martel en tête pour trouver cette combinaison, et après une heure d'un travail ardu il put téléphoner au curé de Saint-Ovide une réponse favorable.

Le samedi suivant, le Père Bernardin, fameux missionnaire de la tempérance, descendait à la station de Saint-Ovide, distante de trois milles du village.

Le curé était venu lui-même avec sa voiture recevoir le missionnaire à la station. Au cours du trajet il le mit au courant de la situation.

—Vous le voyez, mon Père, le sort de l'hôtel est entre vos mains. Il faut que vous décidiez nos hommes à signer en masse contre la licence.

L'arrivée du missionnaire causa de l'émoi dans le rang de l'église et mit les langues en mouvement.

—Le Père qui arrive... chuchotaient, les bras tendus vers la voiture, les enfants qui sortaient de l'école.

—Tiens, disaient les bonnes femmes, qui guettaient aux fenêtres le retour de la voiture du curé que l'on avait vu descendre à la station pour le train de quatre heures, c'est-i déjà le missionnaire qui arrive? Mais la retraite commence rien que dimanche en huit...

L'hôtelier fronça les sourcils au passage de la voiture. L'arrivée d'un religieux à la veille du dimanche lui parut une menace personnelle. Sans doute venait-il faire le lendemain un sermon de tempérance en pré-

vision de l'octroi de sa licence. Darbois fut de mauvaise humeur jusqu'au lendemain. Mais le lendemain, à la grand'messe, lorsque le curé annonça que la retraite était avancée de huit jours, dans son banc l'hôtelier étouffa un juron.

IV

Et la retraite s'ouvrit le même soir. Elle fut ce qu'on pouvait attendre du prédicateur : un succès.

Jusqu'au mercredi soir il ne toucha pas d'un mot la tempérance. Il s'appliqua uniquement à pénétrer les cœurs de componction par la prédication des grandes vérités du salut : la fin de l'homme, le péché, la mort, l'enfer, la miséricorde de Dieu. La parole puissante, colorée, populaire, du Franciscain, était goûtée, évidemment. C'était à qui ne garderait pas la maison afin de se rendre aux sermons.

Le père de Marguerite, comme tout le monde, assistait aux exercices de la retraite, assidûment, à la grande joie de sa fille.

Ce n'était d'ailleurs pas un méchant homme que Gaspard Prévile. N'eût été sa passion de boire, dont il gémissait, mais sans avoir l'énergie de s'en libérer, c'eût été un bon chrétien.

Il avait toujours bu un peu, mais depuis trois ans surtout, il était livré entièrement à sa passion. Vers cette époque il était devenu songeur, avec des moments de profond découragement, dont personne ne savait bien la cause. La rumeur courait, avons-nous dit, que ses affaires allaient mal, et c'était vrai. Mais on ne connaissait pas toute la vérité. Il était ruiné ; la vieille ferme des Prévile était grevée d'hypothèques au nom

de Pierre Darbois, l'hôtelier. Marguerite, comme tout le monde, ignorait cet état de choses ; elle s'apercevait seulement, car cela sautait aux yeux, que les folles dépenses de son père pour la boisson le mettaient souvent dans l'embarras pour ses paiements. La ferme était mal administrée et la culture négligée, par suite de l'incurie du propriétaire ; la jeune fille en gémissait. Lorsqu'elle avait touché cette question devant son père pour l'engager à ne plus boire, toujours celui-ci était devenu plus sombre, et des éclairs de colère avaient brillé dans ses yeux ; puis l'abattement succédait. Le malheureux Prévile était aux mains de l'hôtelier comme entre les serres d'un vautour. Il buvait maintenant par découragement, pour oublier. Il courait à l'abîme, et il s'enivrait pour ne le point voir.

Tels étaient l'état d'âme et la situation de Gaspard Prévile à cette époque : ruiné et désespéré, victime de l'hôtelier.

Il importait assez peu à celui-ci que le conseiller suivit la retraite et même qu'il y prit la tempérance. Il n'avait plus un sou que Darbois pût lui soutirer, quoiqu'il l'eût désigné à son fils comme un de ses bons clients ; le principal était qu'il gardât sur Prévile sa main-mise et son influence. A ce point de vue, il était de bonne politique de ne pas exaspérer sa victime en l'empêchant de suivre la retraite et en le retenant à sa passion, dont il savait bien que le pauvre homme souffrait et dont il voulait guérir. Il le laissa donc en paix ; il ne l'incita pas à boire. Gaspard Prévile put suivre les exercices de la mission à son aise. Il y alla de lui-même, sa fille n'eut pas à l'y pousser ; mais elle pria beaucoup pour que son père prit la tempérance, et elle était résolue à tout mettre en oeuvre, s'il le fal-

lait, pour engager son père à cette démarche. Elle attendait le moment opportun.

Le soir du mercredi, le missionnaire entama, par un discours véhément, le sujet de la tempérance.

Le lendemain et les jours suivants, il consacra l'un de ses deux sermons quotidiens au même sujet, et dès le jeudi, après un discours où les buvettes étaient dénoncées comme une cause de ruines et de misères, il déclara que l'heure était venue pour cette paroisse de faire disparaître l'auberge, et qu'à cet effet une requête en opposition au certificat de l'hôtelier allait circuler de maison en maison.

Ce fut une sensation.

C'en fut une autre quand on vit, le lendemain, Léon Darbois, le propre fils de l'hôtelier, se mettre à la tête du mouvement oppositionniste et présenter lui-même la requête à la signature de ses concitoyens.

Les commentaires allèrent leur train. On pressentait quelque raison mystérieuse de cette initiative étrange du jeune homme.

L'hôtelier traita son fils de sans-coeur, d'enfant dénaturé, ce à quoi ses bons clients firent écho entre deux verres. Et il insinua que Léon en agissait ainsi pour se venger de ce qu'il lui avait refusé son consentement au projet de mariage avec la fille de Gaspard Préville.

Ce bruit mensonger se répandit dans la paroisse.

La question de son mariage ainsi brutalement jetée en pâture aux commentaires du public, et de façon aussi fautive qu'indélicate, était de nature à nuire à la campagne du jeune homme. Il se vit obligé de pro-

clamer la vérité; il la proclama. En général on crut à sa parole; sa douleur, sa sincérité, son courage plaidèrent pour lui. Seuls les intéressés au maintien de l'auberge firent mine, pour refuser une signature qu'ils ne voulaient pas donner, de croire à un acte de vengeance.

En même temps que la contre-requête se couvrit de signatures, la liste des inscriptions dans la Société de tempérance, ouverte à la sacristie, se couvrait, après chaque sermon, d'un nombre toujours croissant de noms.

Son père allait-il donner le sien? Marguerite attendait, dans la prière et l'anxiété.

Il le donna, à la suite d'une violente altercation avec l'hôtelier. Préville n'avait pas été lent à connaître la rumeur mensongère semée par l'hôtelier. Il en fut, on le conçoit, profondément blessé. Darbois se défendit d'avoir répandu ce bruit, et lui affirma qu'au contraire il serait très heureux que son fils se mariât avec la fille de son meilleur ami. Certes, il désapprouvait la conduite de Léon, mais il n'aurait pas répandu un bruit aussi faux, fût-ce pour l'empêcher de réussir. — Même, ajouta-t-il, je soupçonne que c'est Léon qui aura répandu cette rumeur, pour se faire la partie plus belle!

—En tout cas, on le dit, répliqua Préville, et on dit aussi que si ma fille ne se marie pas, c'est parce que je bois. Je vais prendre la tempérance, et jamais plus je ne remettrai les pieds ici.

Il partit sur cette assertion, qui laissa l'hôtelier incrédule et souriant, et le soir il alla se faire inscrire dans la Société de tempérance.

Ce fut une joie immense pour Marguerite.

—Merci, père, dit-elle en l'embrassant, au retour de l'église. Quel plaisir vous me causez! Désormais, c'est bien fini, vous ne boirez plus, et nous serons heureux comme autrefois.

Quelques larmes coulèrent sur les joues du père, qui répondit seulement :

—C'est pour toi que je l'ai fait. Prie bien pour que je tienne parole.

—Oui, je vais prier si fort que vous ne serez jamais plus tenté de retourner à l'hôtel.

L'immense majorité des citoyens de Saint-Ovide entra dans la Société de tempérance. Et ce fut un grandiose et consolant spectacle que celui qui se déroula dans l'église le dimanche soir à la clôture de la retraite, lorsque tous ces hommes, pour un bon nombre buveurs convertis, s'avancèrent bravement dans le sanctuaire pour recevoir des mains de leur curé, dont l'émotion se trahissait malgré lui, la croix de bois noire, symbole de leur renoncement et gage de leur fidélité.

Et lorsque tous furent armés de la croix, le dialogue suivant s'engagea entre le missionnaire et ces vaillants :

—Mes chers Frères, pour l'amour de Jésus-Christ, et avec la grâce de Dieu, vous allez vous engager à pratiquer la tempérance.

Promettez-vous de ne jamais faire usage de boissons fortes, excepté dans le cas de maladie?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous de ne "traiter" personne?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous de n'aller aux auberges que pour de graves raisons?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous d'exhorter à la tempérance vos parents et vos amis?

—Oui, je le promets.

—Promettez-vous de garder les autres règles de la Société?

—Oui, je le promets.

—A genoux, reprend le prédicateur, vous allez maintenant prononcer avec moi votre engagement, et que Dieu vous soit en aide!

Et la voix grave du Père articula lentement cette formule solennelle, que répétèrent membre à membre, avec une docilité d'enfants et une conviction de héros, les deux cents hommes massés dans le sanctuaire.

Devant Dieu et son prêtre — je prends — avec la croix de Jésus-Christ — la résolution sincère — de pratiquer la Tempérance — le reste de ma vie — conformément aux règles de notre Société.

Je le fais — pour l'amour de Dieu ; — pour mon salut et celui du prochain ; — pour honorer la soif brûlante — de Jésus en croix ; — pour réparer les péchés — des malheureux ivrognes ; — pour attirer les bénédictions du ciel — sur ma famille.

Je prie la Sainte Vierge — et Saint Jean Baptiste, notre patron — d'obtenir du Bon Dieu pour moi, — la fidélité à mes promesses.

—Amen! conclut le missionnaire.

Gaspard Prévile et Léon Darbois étaient naturellement le point de mire de tous les regards féminins. Le pauvre Prévile, c'est en pleurant qu'il reçut sa croix. Quant à Léon, ses yeux brillaient de mâle cou-

rage et d'espoir triomphant. Il avait réussi dans sa campagne, et le père de Marguerite prenait la température. N'était-ce pas le comble de ses vœux, et le bonheur assuré? Il aurait voulu rencontrer les regards de sa bien-aimée pour lui sourire de joie et voir reluire dans les yeux de Marguerite le bonheur de celle-ci. La jeune fille, par une instinctive délicatesse, était restée à la maison. Bien qu'elle ignorât les bruits qui couraient depuis quelques jours sur son mariage, elle s'était sentie l'objet d'une curiosité blessante les jours précédents, et elle se fût sentie mal à l'aise dans cette foule. Mais quels ne furent pas les transports de son bonheur au retour de son père, lorsque celui-ci entra, souriant, la croix noire fièrement tendue vers sa fille! Son père eut de la peine à s'arracher à ses embrassements et à ses caresses. Hélas! combien courte devait être la joie de Marguerite et combien cruelle la désillusion!

V

Le lendemain, lundi, devait se livrer le dernier épisode de la lutte contre l'hôtel.

Léon avait obtenu la signature de la majorité des électeurs municipaux; cette liste, assermentée par le secrétaire du conseil, était inattaquable. Le conseil refuserait la licence; son devoir lui était tout tracé.

On le pense bien, l'hôtelier, par ses suppôts, avait tout mis en oeuvre pour empêcher les gens de signer la contre-requête; elle s'était quand même couverte de noms. Aussi, Darbois, qui pressentait ce résultat, avait lui-même dirigé ses efforts d'un autre côté. Il avait "travaillé" les membres du conseil.

Le maire lui était hostile; c'était le médecin, enné déclaré de l'hôtel. Deux conseillers s'étaient ouvertement déclarés opposés à l'octroi de la licence. fallait à tout prix à l'aubergiste s'assurer les voix quatre conseillers, afin de prévenir le partage de votes, auquel cas le maire eût infailliblement voté contre l'hôtel. Des quatre conseillers restants, deux étaient partisans de Darbois, et les deux autres l'avaient aussi été jusque là: l'épicier et Gaspard Prévill. Celui-ci serait fidèle à l'hôtelier. Darbois n'en doutait pas. Quant à l'épicier, Darbois le soupçonnait de vouloir le lâcher. Il s'était montré assez froid depuis quelque temps, et il fréquentait moins l'auberge. Le fait est que cet homme songeait que si la licence d'hôtel était refusée, il y aurait une forte chance que le conseil lui accordât une licence d'épicerie. Il n'avait pourtant pas signé la requête en opposition, en homme avisé; mais il n'avait pas non plus signé le certificat de l'hôtelier; il ne voulait en aucune façon se compromettre...

Or dès le dimanche il était gagné à l'hôtelier, après avoir été approché par celui-ci.

—Antoine, je puis toujours compter sur vous au conseil?

—Ça dépend. Il faut une licence dans la place, on ne peut pas s'en passer; c'est bien mon avis. Mais voilà, si les tempérants ont la majorité des signatures, il faudra bien refuser la licence, c'est la loi.

—Mais pas du tout. L'article 22 de la Loi des licences exige pour cela qu'il soit prouvé à la satisfaction du conseil que la demande de licence rencontre une opposition écrite de la majorité absolue des électeurs résidants. On n'est jamais obligé de se trouver

satisfait... pas vrai? Et puisqu'il faut une licence, comme vous le dites très bien, en conscience il faut l'accorder, malgré l'opposition; c'est dans un cas comme celui-ci qu'un conseiller doit montrer qu'il a du courage. Et puis, vous savez, la moitié de ceux qui ont signé l'opposition l'ont fait à contre-cœur; au fond ils sont pour l'hôtel, et ils seront très heureux de voir le conseil accorder la licence. Le reste des signataires sont ou des fanatiques ou des gens qui veulent se venger de moi; il ne faut pas en tenir compte.

—C'est peut-être vrai, tout ce que vous dites. Mais tout de même, il y en a beaucoup qui ne voudraient pas de licence d'hôtel. Plusieurs m'ont dit: Si encore c'était une licence d'épicerie, on ne dirait trop rien...

Darbois plongea ses regards dans les yeux de l'épicier, qui détourna les siens. Tous deux s'étaient compris. Un quart d'heure plus tard ils se séparaient, Darbois emportant la promesse formelle que l'épicier voterait contre la requête en opposition et pour sa licence, et l'épicier les 50 dollars par lesquels sa voix avait été payée.

Restait Prévile. Celui-ci, il le tenait, croyait Darbois. Il ignorait cependant que Prévile avait promis au curé de voter contre l'hôtel.

Si l'hôtelier avait en effet agi auprès des conseillers, le curé de son côté en avait fait autant. Celui-ci, sachant qu'au cas de partage des voix, le maire voterait contre la licence, s'était donné pour objet de s'assurer la moitié des votes. Il savait que deux voix lui étaient acquises; restait à s'en assurer une troisième. Laquelle? Celle de Prévile évidemment. L'hôtel était l'obstacle à sa sobriété et l'obstacle au bonheur de sa

filles. C'étaient là des motifs de premier ordre qui, étant donné les circonstances, devaient déterminer Préville à voter contre l'hôtel.

Le soir du dimanche, à l'issue de la cérémonie de la prise de la croix, le curé invita le conseiller à venir au presbytère.

— Mon cher Préville, lui dit-il, je tiens à vous féliciter pour votre démarche de ce soir. J'avais beaucoup de peine de vous voir boire comme vous faisiez ; votre fille était si malheureuse ! Grâce à votre bon esprit, tout cela est fini. Avec la prière, la fréquentation des sacrements, la fuite des occasions, vous resterez fidèle à votre croix de tempérance... La fuite des occasions surtout. Ah ! si cet hôtel pouvait disparaître... Ne seriez-vous pas heureux d'y aider ? Je suis en effet bien convaincu que la buvette a été votre grande ennemie et qu'elle le sera encore, si elle ne disparaît pas. J'ai confiance que demain vous saurez faire votre devoir au conseil.

— Il paraît que la contre-requête porte les signatures de la majorité des électeurs. En ce cas, le conseil n'a pas autre chose à faire que de se rendre à la volonté des signataires.

— Sans doute, et je compte bien qu'il en sera ainsi. Mais si par hasard le conseil se divisait, c'est alors surtout que je voudrais pouvoir compter sur vous. Vous savez comme moi qu'il y a des conseillers prêts à passer par-dessus la contre-requête malgré leur conscience. Vous ne seriez pas de ceux-là, n'est-ce pas ?

Préville baissa la tête. Sans doute il désirait que l'hôtel disparût. Mais d'un mot l'hôtelier pouvait le

ruiner, le déshonorer, ce que le curé ignorait. Dans la conscience du conseiller une lutte poignante se livrait. Voter contre l'hôtel c'était voter sa honte et sa ruine. Voter pour le maintien de l'hôtel c'était voter contre sa conscience et ses désirs, et c'était, de plus, maintenir sur sa route le grand, l'invincible obstacle à sa volonté de ne plus boire.

Il songeait. Le curé pensa que c'était la crainte seule de déplaire à l'hôtelier et un secret attachement pour l'hôtel qui faisait hésiter Prévaille. Il reprit en conséquence :

—Darbois est votre pire ennemi. Sans lui vous seriez resté l'homme sobre que vous étiez jadis. L'hôtelier a été pour vous un vampire qui s'est attaché à votre vie pour vous arracher votre substance, votre fortune, votre santé, votre bonheur; Darbois a fait de vous un être malheureux, et de votre fille une victime...

Prévaille tressaillit; le curé touchait juste. Il continua :

—Comment pourriez-vous hésiter un seul instant à vous débarrasser de cet homme? Sachez-le bien, si l'hôtel ne disparaît pas, vous resterez le pauvre buveur que vous avez été, tandis qu'en faisant votre devoir, c'est votre propre délivrance que vous voterez. Votre sort est entre vos mains; et non seulement le vôtre, mais celui de la paroisse.

Le curé s'était levé, et parlait avec animation, en marchant de long en large, s'arrêtant parfois devant son interlocuteur pour ponctuer d'un geste énergique son argumentation.

—Oui, le sort de la paroisse dépend de votre vote. Si l'hôtel est maintenu, mes gens se remettront à boire et la retraite aura été perdue. Cela, je ne le veux pas et vous en répondrez devant le Bon Dieu. Votre devoir, mon cher Prévile, est grave, il faut le remplir consciencieusement. Agissez comme un homme, comme un chrétien, et Dieu vous bénira.

Le conseiller s'était levé lui aussi. Il était résolu à voter contre la licence.

—Ce que vous dites est très juste, M. le curé, et je ferai mon devoir, quoi qu'il puisse arriver.

—Je n'attendais rien de moins de vous, mon cher ami, et je ne puis vous dire assez la joie que vous me causez. Et combien d'autres vous devront des remerciements! Je serai présent à la séance du conseil demain soir pour applaudir à l'abolition de la buvette, et vous féliciter.

VI

—Il ne fait pas chaud aujourd'hui, entrez donc prendre quelque chose.

—Est-ce que je ne vous ai pas dit que je ne mettrais plus les pieds à la buvette?

—Comme vous voudrez, mais j'ai affaire à vous. Entrez chez moi, il faut que je vous parle.

C'est à Prévile que l'hôtelier s'adressait ainsi le lundi matin, une heure avant la séance du conseil.

Le conseiller savait bien ce que lui voulait Darbois, aussi refusa-t-il d'abord. Finalement il céda aux instances de l'hôtelier, et entra.

—Alors, vous ne voulez rien prendre?... un verre de bière?

—Rien du tout.

—Comme vous voudrez. Moi, j'ai soif, il faut que je boive un coup.

D'une armoire il sortit une bouteille de brandy, qu'il posa sur la table, avec deux verres. Il se versa une rasade.

—A votre santé!

Après avoir bu :

—Ça fait du bien... Et dire qu'il y en a qui voudraient réduire tout le monde à ne boire que de l'eau. Tas d'imbéciles! Ils vont bien se trouver le bec à l'eau aujourd'hui... sans calembour. Ils devront être satisfaits. Qu'est-ce que vous en dites?

Prévillle ne répondit rien. Darbois reprit :

—S'ils s'imaginent influencer le conseil avec leur contre-requête ils se trompent. Je sais que le conseil va la rejeter. A part peut-être d'une couple de conseillers, tous les autres vont voter pour l'hôtel. Naturellement, je compte sur vous, qui êtes mon meilleur ami.

—Ne parlons pas de ça...

—Comment! ne pas parler de ça? Est-ce que par hasard... Mais non, ce n'est pas possible, vous ne pouvez songer à voter contre ma licence?

Prévillle prit son courage à deux mains, et se levant, pâle et la voix frémissante :

—Oui, j'y songe, et même c'est une affaire décidée : je voterai contre l'hôtel.

L'hôtelier se leva, lui aussi, brusquement.

—Où-dà! vous voulez me trahir... C'est bon, mais nous allons régler tout de suite une autre affaire. Si je perds ma licence, je vous avertis que je ne veux pas me trouver sur le chemin. Dès demain, je vous demande de me rembourser mes prêts sur hypothèques, et si vous ne pouvez le faire, eh bien! faute de pouvoir rester hôtelier je deviens habitant...

Préville s'attendait à cette menace; malgré ses prévisions, elle alluma dans ses yeux des éclairs de colère et de haine, et Darbois se repentit d'avoir été aussi vite en besogne; il jugea prudent de mettre une sourdine à sa menace, et l'attitude d'abattement qui chez Préville succéda soudain au premier mouvement de colère et de défi, le servit heureusement. Darbois s'était laissé tomber sur sa chaise; la tête entre les mains, il pleurait...

—Allons, mon pauvre ami, je n'ai parlé de la sorte que pour vous ramener au bon sens. Vous savez bien que je n'ai pas besoin de votre terre pour vivre. Et qui sait? peut-être que tout pourrait s'arranger, si vous votiez pour moi. Si Léon se mariait avec votre fille, la ferme passerait à eux... un jour ou l'autre. Cela arrangerait toutes choses.

Ces paroles mirent un rayon d'espoir dans le coeur du malheureux conseiller. En effet, l'idée était bonne, et ce plan arrangerait tout, en le sauvant du déshonneur, sinon de la ruine, aux yeux du public.

S'il avait pu lire dans le coeur de l'hôtelier! Celui-ci n'avait nulle envie de laisser échapper au bénéfice de son fils qu'il haïssait, la ferme de Préville.

Ce dernier ne le comprit pas.

Il entrevit seulement le salut possible, et il songeait que ce salut il fallait le payer de son vote... Mais ce vote même donné à l'hôtel, n'allait-il pas d'un autre côté briser le projet d'union entre Léon Darbois et sa fille? Et alors?... La situation restait la même, et l'hôtelier demeurait son maître.

Darbois avait réfléchi à tout ceci, avant son entrevue avec le conseiller. Chacune de ses paroles était d'avance pesée. Il reprit :

—Vous savez, je ne veux pas vous faire voter contre votre conscience. Mais il y a un moyen de tout concilier : votre conscience, vos intérêts et les miens. C'est tout simple, vous n'avez qu'à ne pas assister à la séance du conseil. De cette façon, personne ne pourra vous blâmer.

C'était habile. Et dans l'état d'esprit où le conseiller avait été par degrés amené, c'était un coup décisif. L'hôtelier en eut conscience. Posément, il remplit de boisson les deux verres.

—*Allons*, dit-il, trinquons pour sceller notre entente. Rien qu'un verre, ça ne peut pas vous faire de tort.

Et il tendait à Prévile un verre rempli jusqu'au bord.

La tentation fut cette fois trop forte pour la volonté désemparée du malheureux. Ses promesses, son entrevue avec le curé, tout cela était enveloppé d'un brouillard flottant. Il était tout à la nouvelle situation, faite d'espoirs fallacieux. Il prit le verre et d'un trait le vida...

La passion de boire le reprit aussitôt tout entier. L'hôtelier le sentit, et avec une habileté diabolique, il

continua, tout en conversant, à faire boire le conseiller. En même temps il lui montait la tête contre les adversaires de l'hôtel. Il fallait à tout prix laver l'affront que ces fanatiques avaient fait à l'hôtelier, son meilleur ami. Est-ce qu'on pouvait se passer d'un hôtel à Saint-Ovide? Non, évidemment, et il fallait le faire savoir au conseil, au maire, au curé, et à tous les signataires de la contre-requête.

Lorsque l'heure approcha de la séance du conseil, Prévile était complètement fanatisé par l'hôtelier. Celui-ci prit un ton de défi.

—Je vais au conseil, moi, et je vais parler s'il le faut. Restez ici si vous le voulez, mais moi je m'y rends. Je veux leur conter leur affaire. Tous les conseillers vont rejeter la contre-requête comme un seul homme. Il ne va manquer que vous. Allez-vous abandonner votre ami? Allons-y ensemble.

Et ils partirent. L'hôtelier triomphait. Prévile allait voter, c'est à quoi il avait travaillé.

.....

Le conseil est au complet, et la salle trop étroite déborde de spectateurs. En attendant l'ouverture de la séance, les propos s'échangent. Le conseil va-t-il rejeter la contre-requête? Les partisans de la buvette s'en tiennent pour assurés, et leur assurance n'est pas sans jeter quelque inquiétude dans l'esprit des adversaires de l'hôtel. Le curé est là, aux côtés de Léon, et ils attendent, nerveux, échangeant seulement de brèves paroles. Le curé est confiant, Léon l'est aussi, mais il

a besoin que le curé lui donne quelques mots de réconfort :

—Je vous répète que Prévile sera pour nous. J'en ai reçu de lui la promesse formelle, et je vous assure que c'était réfléchi et sérieux. Que faut-il de plus pour vous rassurer ?

—C'est vrai, mais vous ne connaissez pas mon père comme je le connais. Il y a tout à redouter de sa part... Tenez, le voici qui entre... regardez comme il a l'air triomphant...

Le curé tourna la tête vers l'endroit indiqué, et il tressaillit; l'hôtelier le fixait avec un sourire narquois...

Le conseiller Prévile avait en même temps pris sa place à la table du conseil.

La séance est déclarée ouverte. Les voix se taisent. Le secrétaire lit le certificat de l'hôtelier puis la contre-requête, avec les noms des signataires. Tout est en forme, et les signataires sont la majorité des électeurs municipaux.

Le maire se lève.

—Messieurs, dit-il, devant cette opposition écrite et signée de la majorité des électeurs municipaux, je crois que notre devoir est tout tracé. Il ne nous est pas permis par la loi d'accorder la licence demandée...

—Aux voix ! interrompt un des conseillers favorables à la licence.

Le vote est pris. Dans la salle règne un silence de mort. Tous les visages sont tendus vers les conseillers. Chaque vote donné aiguise encore l'intérêt du public et sa curiosité.

Le conseil est-il pour ou contre la requête en opposition? Chacun des conseillers parle à son tour.

—Pour.

—Contre.

—Contre.

—Pour.

—Contre.

Et Préville?

C'est à son tour de parler. Tous les regards convergent vers lui. Le sort de l'hôtel dépend de lui; un mot tombé de ses lèvres va l'abolir ou le maintenir.

Dans le silence solennel le mot fatal est prononcé qui en un instant anéantit les efforts et les espérances du curé, l'espoir des citoyens honnêtes, et, brisant les espérances de Léon, maintient invincible l'obstacle à son mariage avec Marguerite Préville:

—Contre.

VII

Gaspard Préville veille auprès du lit de sa fille, suivant avec angoisse le progrès de la maladie.

Le résultat de la séance du conseil a terrassé la pauvre Marguerite. Elle est tombée inerte au su de la nouvelle, et depuis huit jours elle git entre la vie et la mort. Ah! comme son père se reproche son vote! comme il maudit l'hôtelier, cause de tous ses malheurs!

—Ma fille, je ne boirai plus, jamais plus, je te le jure, et je réparerai ma faute. Tu seras heureuse.

Cent fois il a répété cette promesse à sa fille, depuis huit jours.

D'abord, Marguerite a détourné la tête avec horreur. Mais la piété filiale et l'espoir aidant, elle écoute main-

tenant avec un cœur où la confiance pénètre les paroles de son père.

Une haine violente contre l'hôtelier s'est emparée du cœur de Prévile.

Du cœur de Léon Darbois également. Il ne s'est pas trompé sur le vote de Prévile; il a parfaitement compris que le grand coupable, c'était son père.

Au moment même du vote il avait, hors de lui, en pleine salle du conseil, apostrophé son père:

—Misérable, je me vengerais!

Puis il était parti, et depuis huit jours personne ne l'avait revu.

Les jours s'écoulaient. Le village de Saint-Ovide a repris sa physionomie accoutumée. Les buveurs fréquentent comme jadis la buvette, seul Gaspard Prévile ne s'y montre plus.

Son âme s'exacerbe toujours plus contre Darbois. Les reproches que de tous côtés son vote lui a attirés, les remords de sa conscience, la douleur et la maladie de sa fille, la vue nette de l'égoïsme de l'hôtelier qui s'est joué de lui et reste comme avant le maître de sa terre et de son honneur, tout cela l'exaspère; mais par-dessus tout d'avoir brisé lui-même le bonheur de sa fille en maintenant l'obstacle qu'il fallait renverser. Darbois savait mieux que lui que l'hôtel était un obstacle à l'union de son fils avec Marguerite, et le sachant, il l'a délibérément trompé en lui faisant entrevoir, pour capter son vote, dans cette union que ce même vote devait rendre impossible, le moyen de sauver son honneur.

Ah! comme il en vent à l'hôtelier!

Un soir que, le cœur rongé par tous ces pensers de

colère et de haine, il passait devant l'hôtel, Darbois, du seuil de la buvette le salua et l'invita à entrer.

Un afflux de colère au cerveau, un temps d'arrêt, et Prévaille entre. Ce n'est pas pour boire, certes! mais pour jeter son mépris à la figure de son ennemi.

La buvette est déserte.

—Darbois, et les yeux de Prévaille lancent des éclairs et sa voix frémit, je suis entré chez vous pour vous dire que vous êtes une canaille!

L'hôtelier sursaute, mais devant l'attitude de son visiteur prudemment il se tait.

—Vous êtes un misérable. Vous avez fait de moi un ivrogne, et ma femme est morte de chagrin. Vous m'avez ruiné, et comme une bête féroce vous n'avez eu aucune pitié pour moi. Vous m'avez odieusement trompé, et c'est à cause de vous que ma fille est malade. Darbois, je vous hais!

Prévaille s'avance menaçant, ses poings fermés tendus vers le buvetier. Celui-ci recule effrayé, et met le comptoir entre lui et Prévaille.

Il regrette amèrement son invitation. Comment cela va-t-il se terminer? Prévaille est de force à l'étrangler. L'hôtelier pâlit.

Que faire? essayer de calmer son redoutable adversaire? Une parole d'hypocrite conciliation qu'il balbutie a le don de l'exaspérer encore plus.

—Pas de mensonge, canaille! Je te connais, et je connais tes intentions. Ma terre, tu veux m'en chasser. Ose donc dire que ce n'est pas vrai... Réponds... mais réponds donc, misérable!...

L'hôtelier, qui s'est un peu remis, croit qu'il vaut

mieux jouer le tout pour le tout. Tenir tête à Prévile, le menacer, le dominer lui réussira peut-être. Comprimant sa peur et d'un ton de maître :

—Je suis bien bon de me laisser insulter chez moi. Oui, votre terre est à moi, et si vous n'êtes pas raisonnable, je vous en chasserai...

Ces dernières paroles s'étouffent dans son gosier. D'un bond, Prévile a franchi le comptoir, et des deux mains il a saisi Darbois à la gorge. Ses doigts, comme des tenailles, serrent, serrent...

Soudain, une voix retentit :

—Lâchez-le !

En même temps, deux bras le saisissent et le forcent à lâcher sa victime qui tombe inerte sur le parquet, le visage bleui, les yeux ouverts et pleins d'une indicible épouvante, sanglants, la langue pendante...

—Sauvez-vous ! reprend la même voix.

Et Prévile, déjà revenu de sa colère alcoolique, affolé, s'enfuit, sans même reconnaître l'homme qui, dans la demi-obscurité de la buvette lui crie : Sauvez-vous !

VIII

Après la séance du conseil où le pauvre Léon Darbois avait été si cruellement déçu, il avait, désespéré, quitté Saint-Ovide. Il ne pouvait plus vivre dans le voisinage de l'hôtel ; il ne voulait pas assister au triomphe de son père ; il ne voulait pas être exposé à voir entrer à la buvette le père de Marguerite. Saint-Ovide où en si peu de jours il avait tant souffert, lui faisait horreur, et il était parti, sans même revoir Marguerite,

sans lui laisser un mot. Le pauvre garçon était abattu à ce point; il n'avait plus le coeur à rien. Mais la réaction vint, comme elle devait venir. Son amour pour la jeune fille ne tarda pas à le raccrocher à la vie, à l'espoir, à l'idée de lutter encore et toujours; et alors, il éprouva le besoin irrésistible de revenir au village, de revoir Marguerite. Il revint; un quart d'heure après son retour il était auprès de la jeune fille, encore malade, mais hors de danger, quoique bien faible encore.

—Léon!...

—Marguerite!...

—Mon Dieu, d'où venez-vous? Ah! que j'ai souffert!

—Pardonnez-moi, mais j'étais tellement découragé... Ah! j'ai bien souffert, moi aussi.

Leurs regards en disaient beaucoup plus long que leurs brèves exclamations; ils étaient chargés de toute la tristesse évocatrice des récents événements.

—Léon, vous n'en voulez pas à mon père, dites? Vous lui pardonnez? Si vous saviez combien il a de peine de son acte. Il ne parle que de réparer sa faute, et il m'a juré qu'il ne boirait jamais plus.

—Si vous-même ne lui en voulez pas, comment moi pourrais-je lui garder rancune? je sais bien d'ailleurs que le plus coupable ce n'est pas lui, c'est mon père.

—Oh! j'avais tellement peur que vous eussiez de la haine envers mon malheureux père. Je pensais que c'était pour cela que vous vous étiez éloigné et.... et parfois je me disais même: peut-être me hait-il aussi. Ah! que cette pensée m'a fait souffrir...

—Pauvre chère Marguerite, vous avez pu penser

cela? Comme je me reproche à présent ma folle conduite! Mais je ne vous quitterai plus, Marguerite. Je vais demeurer à Saint-Ovide, et je suis bien décidé à reprendre la lutte contre l'hôtel, et cette fois, je vous le jure, je remporterai la victoire.

—Avez-vous quelque projet?

—Oui. Puisque la majorité des gens sont contre la licence, je vais faire demander au conseil par trente électeurs un règlement de prohibition, que le conseil sera obligé, en vertu de la loi, de soumettre à l'approbation des citoyens. Comme ceux-ci se prononceront en majorité pour la prohibition, c'est la mort assurée de l'hôtel au premier mai de l'an prochain.

—Que Dieu vous entende... Mais c'est long un an! Aussi longtemps que cette buvette subsistera, je craindrai toujours qu'elle ne fasse trébucher mon père, tout résolu qu'il est à n'y plus mettre les pieds. Ah! si votre père avait seulement consenti à ne plus lui donner de boisson...

—N'en parlons plus, Marguerite. Vous savez son refus obstiné et insensé.

—Il ne voulait pas s'aliéner le vote de mon père au conseil. Mais à présent qu'il a sa licence, peut-être écouterait-il votre prière... ou la mienne. J'ai songé à aller trouver votre père pour l'apitoyer.....

—Vous, dans cette buvette infâme! Marguerite, vous ne savez ce que vous dites. Vous ne connaissez pas Pierre Darbois. Non, jamais, jamais, vous ne ferez cette démarche, je ne le veux pas!

Et après un silence:

—Ecoutez, Marguerite. Pour vous, j'irai moi-même auprès de mon père encore une fois, je m'humilierai

devant lui, je le supplierai de ne plus jamais donner de boisson à votre père. Ce sera bien inutile, je le sais, mais je veux faire cela pour vous...

—Non, Léon, je ne le veux pas; puisque ce serait inutile, n'en parlons plus.

—J'irai, Marguerite, et ce soir même. Je ne veux omettre aucune tentative. Mais ce sera mon dernier effort auprès de lui, ajouta-t-il avec amertume. Je reviendrai demain vous donner les nouvelles. Ne vous faites pourtant pas illusion sur l'issue de ma démarche.

—Je vais prier pour vous, quelque chose me dit que vous allez réussir.

Une demi-heure plus tard, Léon, qui avait fait taire ses répugances et refoulé son ressentiment, le coeur préparé du reste à recevoir un refus humiliant et des injures, entra chez son père, non par la porte de la buvette, mais par celle du logement attenant. Son père était sans doute au bar; il hésita: allait-il l'attendre, ou aller l'y chercher?

A ce moment, un bruit de lutte où se mêlaient des râles frappa ses oreilles. Ce bruit venait de la buvette. Il accourut et vit, en entrant, son père aux prises avec un homme qu'il reconnut pour être Gaspard Prévile. Celui-ci tenait l'hôtelier à la gorge et l'étranglait. Un cri spontané jaillit des lèvres de Léon:

—Lâchez-le!

Nous savons le reste. Léon, dans le tumulte des pensées qui remplirent subitement son cerveau, songea avant tout à Marguerite:

—Sauvez-vous!

Cela voulait dire : je vous promets le secret !
Il devait le garder, ce secret, jusqu'à l'héroïsme....

IX

L'hôtelier avait été étranglé net ; les premiers clients qui le lendemain matin pénétrèrent dans la buvette reculèrent épouvantés devant son cadavre.

Dans toutes les bouches vola aussitôt la sinistre nouvelle : Darbois a été assassiné.

Quel pouvait être l'auteur du meurtre ? La rumeur ne fut pas lente à le désigner : ce ne pouvait être que Léon. N'avait-il pas juré à son père qu'il se vengerait ? Et après être disparu durant deux semaines, n'était-il pas revenu au village précisément la veille du meurtre ?

Quelques heures plus tard Léon était arrêté sous inculpation de meurtre, et conduit à la prison de Saint-Jean. L'enquête préliminaire conclut à sa mise en accusation. Le terme des assises criminelles s'ouvrait quelques jours plus tard, et la cause du Roi *versus* Léon Darbois se trouvant être seule au rôle, le procès du malheureux jeune homme suivit de près son arrestation.

Il plaida "non coupable," selon le terme consacré.

Les témoins à charge ne dirent que ce que nous savons déjà. L'ensemble de leurs témoignages constituait une présomption accablante contre le prévenu ; sa haine contre l'hôtelier, sa déclaration publique qu'il se vengerait, sa disparition du village, puis son retour le jour du meurtre — car l'enquête du coroner avait démontré que Darbois était mort le soir

même —, mais il n'en ressortait aucune preuve directe.

Léon protesta de son innocence, puis se renferma dans un mutisme absolu, ne voulant rendre aucun compte de ses démarches à Saint-Ovide le jour du meurtre. Cette attitude lui était certes peu favorable. Mais après tout, quelles preuves avait-on de sa culpabilité? Un jury avait-il jamais condamné un homme sur de simples conjonctures? L'avocat de Léon appuya fortement là-dessus, et visiblement, après sa plaidoirie, les membres du jury parurent sympathiques au malheureux jeune homme.

Les plaidoiries terminés, le jury se retira pour délibérer.

Or pendant que se débattait entre ces douze hommes le sort de Léon Darbois, à Saint-Ovide une autre scène se passait, des plus dramatiques.

Lorsque Gaspard Préville, son coup accompli dans un accès de rage où l'alcoolisme chronique avait sa large part d'influence, était revenu à lui, il avait été atterré. Il avait tué!... Pour échapper à l'horrible vision qui ne le quittait pas d'une seconde, il se replongea dans l'ivresse. Depuis huit jours que son crime avait été commis, il n'avait pas eu une lueur de raison.

Que l'on juge de l'état d'âme de sa malheureuse fille! Léon accusé de meurtre — à tort, elle n'en doutait heureusement pas —, et son père entièrement et plus que jamais repris par la maudite passion!

La pauvre enfant était littéralement au supplice, et il était merveilleux que ces coups inattendus et terribles n'eussent pas été fatals à sa santé à peine réta-

blie. Il lui était cependant réservé une épreuve plus épouvantable encore.

Le huitième jour de sa beuverie, Préville tomba dans le délire alcoolique; le médecin et le curé furent mandés en toute hâte.

Près du lit où se débat le malade, se tiennent le curé, le médecin, Marguerite; le curé, épiant le retour du malade à la raison, le médecin impuissant à faire naître cette lueur de conscience. Marguerite, affaisée sur elle-même, priant au milieu de sanglots qui se mêlent aux hurlements du malade, et font de cette scène une scène d'enfer.

Une brusque commotion de tout son être jette subitement Préville hors de sa couche, debout. Les bras se tendent, ses mains saisissent quelque chose d'invisible, que ses doigts étreignent. Et rauque sa voix saccade :

—Ma terre! ma terre!... Ah! tu veux m'en chasser, misérable, voleur!... Tiens, tiens... tu ne me feras plus boire... Ah! Ah! Ah!... tu vas mourir... Non, non, je ne le lâcherai pas... je veux l'étrangler...

Et il serre, il serre... et soudain il lâche prise. Une autre vision d'épouvante se dresse devant ses yeux de fou : il court dans la chambre comme pour chercher un endroit où se cacher...

—Sauvez-vous!... sauvez-vous!... Non, non, ce n'est pas moi... je ne suis pas un meurtrier... Marguerite, ma fille, ce n'est pas ton père qui l'a tué... Tu seras heureuse, heureuse... A boire, à boire!...

Le curé et le médecin se regardent effarés. Ils ont compris. Préville est l'assassin de Darbois. Marguerite aussi a compris; poussant un gémissement doulou-

reux elle tombe inanimée sur le parquet.

—Il n'y a pas une minute à perdre, dit le médecin au curé. Je me rends à Saint-Jean, et vous allez rester auprès de ces deux malheureux, à qui vos soins seront plus efficaces que les miens. Je ne crois pas que Préville meure de cette crise, et sa fille aura besoin de vous lorsqu'elle reprendra ses sens. Voici une drogue que vous lui ferez prendre pour la calmer.

Il regarda sa montre :

—Il est trop tard pour courir au train. Mon automobile est heureusement à la porte ; j'espère, en faisant de la grande vitesse, arriver à temps pour sauver ce pauvre Léon Darbois.

Sur la route boueuse l'automobile roule à toute vitesse, au risque de s'enliser dans les fondrières ; il y a quinze lieues à franchir par ces chemins d'avril. La machine brûle la route, avale les lieues ; dix lieues, cinq lieues, une lieue... et elle entre dans la petite ville en coup de vent, s'arrête brusque, cuirassée de boue, devant le Palais de Justice.

Le docteur pénètre dans la salle d'audience, où règne le solennel silence d'une foule attentive. Le jury a terminé ses délibérations ; son président, debout, prononce le verdict unanime :

Non coupable !

Epilogue

Léon Darbois ne revint pas à Saint-Ovide. Entre lui et Marguerite le cadavre de l'hôtelier rendait impossible tout espoir d'union. Même mort, le buvetier restait l'invincible obstacle. Le jeune homme s'en alla au loin, emportant en son coeur à jamais brisé le secret terrible qu'il avait gardé avec l'héroïsme, et qu'il se croyait seul à connaître. Jamais plus on n'entendit parler de lui dans la paroisse.

Le médecin et le curé se turent aussi; l'innocence de Léon reconnue, il n'y avait pas lieu de révéler le nom du coupable.

D'ailleurs, Préville, après un moment de raison dont le curé avait profité pour l'absoudre, était retombé dans le délire, où sa raison sombra à jamais. Interné à Saint-Jean-de-Dieu, la vision de son crime le hante sans trêve, et ses hallucinations furieuses font la terreur de ses gardiens. On n'y attache au reste aucune signification.

Marguerite a survécu à ses épreuves.

La "fiancée en deuil", comme on l'appelle, statue vivante de la douleur, passe auréolée de la sympathie qui s'attache à ses malheurs. Léon connaît-il son fatal secret? Elle en a parfois l'intuition. Pourquoi s'est-il refusé à rendre compte de ses démarches le soir du meurtre? Ce fait, rapproché des paroles de son père: "Sauvez-vous! sauvez-vous!" lui a fait soupçonner l'héroïsme du pauvre Léon. Il s'est tu par amour pour elle! Il se serait laissé condamner à mort pour son amour! Comme il l'aimait! Et con-

naissant le nom de l'assassin, il s'est éloigné de la fille du meurtrier...

Marguerite partage ses jours entre la religion, qui la console et la soutient dans son triste pèlerinage, et le soulagement des infortunes. Les pauvres foyers de buveurs sont le champ préféré de sa charité compatissante.

Ces foyers sont de plus en plus rares. Bientôt Saint-Ovide sera entièrement régénéré. Les événements tragiques dont le village a été le théâtre ont ramené bien des buveurs à une vie sobre et chrétienne. Et puis, la buvette n'est plus là pour y entretenir la fatale passion. L'hôtel Darbois, tombé en déshérence, fut fermé. Une nuit d'orage la foudre l'incendia. Il brûla sans que personne songeât à lutter contre l'élément vengeur.

Les murs calcinés et croulant sous les tempêtes restent comme un monument du drame de jadis, devant lequel les bonnes femmes se signent et marmottent une prière en hâtant leurs pas.

é de la fille

ligion, qui
erinage, et
s foyers de
ité compa-

ntôt Saint-
vènements
nt ramené
e. Et puis,
atale pas-
ence, fut
endia. Il
ntre l'élé-

oètes res-
s, devant
armottent

PUBLICATIONS DE TEMPERANCE

POUR LA PROPAGANDE

Tous ces ouvrages sont en vente à la Maison Ste-Elizabeth,
29 Ave Seymour, Montréal.

P. HUGOLIN, O. F. M.

Si femme savait! Si femme voulait! — Femme contre intempérance. — 72 pages in-12, 8 gravures. 1 ex. 10 cts; 12 ex. \$1.00; 50 ex. \$3.00; 100 ex. \$5.00; 500 ex. \$22.00.

Aux jeunes gens (Réquisitoire contre les hôtels.) 18 pages pt in-8 12 ex. 20 cts; 25 ex. 40 cts; 50 ex. 75 cts; 100 ex. \$1.25; 500 ex. \$5.00.

Entrez donc! — Réponses aux objections qui retiennent hors de la Société de Tempérance. 3e éd. 32 pages in-12. 1 ex. 5cts; 12 ex. 50 cts.; 50 ex. \$1.75; 100 ex. \$3.00; 200 ex. \$5.00.

Au fond du verre. Histoires d'ivrognes. — 40 pages pt in-8. Mêmes prix que pour Entrez donc!

If Woman knew! If Woman cared! — Woman against Intemperance. — 42 pages in-12, 8 gravures, 1 ex. 5 cts; 100 ex. \$4.00.

Les manifestes électoraux. Comédie de tempérance en trois actes (rôles d'hommes). — 48 pages in-12, 25 cts l'exemplaire.

De l'enseignement antialcoolique à l'école. — 48 pages in-8. 1 ex. 10 cts.

Premier Congrès de Tempérance de Montréal, 1909. Procès-verbal et travaux. — 142 pages in-8, 1 ex. 15 cts; 12 ex. \$1.00; 50 ex. \$6.00; 100 ex. \$10.00.

Bibliographie des ouvrages concernant la tempérance, imprimés à Québec et à Lévis de 1764 à 1910. 165 pages in-8. Prix, 60 cts franco.

L'Invincible Obstacile. Roman antialcoolique. 48 pages in-12. Mêmes prix que pour Entrez Donc.

Vous m'en direz tant! Réponses aux objections qui retiennent hors de la Société de Tempérance. (Deuxième série). 32 pages in-12. Mêmes prix que pour Entrez donc.

TRACTS DE TEMPERANCE

(8 pages chacun, illustrés.)

1. Alcool-Poleon. 2. Alcool-Assassin. 3. Alcool, Electeurs & Elus. 4. Alcool et la Famille. Prix: 40 cts le cent, franco.

Prix: 40 cts le cent, franco.

Cartes postales antialcooliques (8 sujets différents). 10 cts la douz. Cantiques et Chants de Tempérance annotés et illustrés, 40 pp. in-8. 1 ex. 5 cts. — 12 ex. 55 cts. — 100 ex. \$3.50.

